LAGLEYGEOLLE
Bulletin d'information

AU SOMMAIRE

PAGE 2 LE MOT DU MAIRE / ÉTAT-CIVIL
PAGE 3 URBANISME / RECENSEMENT
PAGE 4 HOMMAGE ET COMMÉMORATIONS
PAGE 5 UN PEU D'HISTOIRE
PAGE 6-7 INAUGURATION ECOLE C. DUNETON
PAGE 8-9 BIOGRAPHIE DE CLAUDE DUNETON
PAGE 10-11 MAI COMMUNAL
PAGE 12 TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS
PAGE 13 RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS
PAGE 14 L'ÉCOLE
PAGE 15 LES ASSOCIATIONS

Décembre 2022

Le mot du maire

Chères administrées, chers administrés,

En cette fin d'année 2022, notre petit journal vous permettra d'avoir un aperçu des activités, des animations et des événements organisés par les associations de notre commune et la municipalité, au cours de ce dernier semestre.

Le 2 septembre dernier nous baptisions notre école du nom de Claude Duneton afin de rendre hommage à cet enfant du pays au parcours exceptionnel. Vous trouverez dans ce journal un article le concernant. Notre école voit également se terminer les derniers travaux d'isolation et de peinture.

Le 5 novembre nous avons également rendu hommage à Jean-Baptiste Fernandez, originaire du Viallard, qui disparut durant la Première Guerre mondiale lors d'un tragique accident en Savoie et qui figure désormais sur le Monument aux Morts au côté des autres jeunes soldats de Lagleygeolle.

Après une longue période de crise sanitaire, nous avons enfin pu nous retrouver pour le traditionnel Mai communal. Je remercie mon équipe pour l'organisation de cette journée entièrement financée par les membres du conseil municipal.

Depuis cet automne un nouvel agent communal, Tristan Balthazard, participe pleinement deux jours par semaine aux différents travaux. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Je voudrais profiter de ce petit mot pour remercier Thibault Castex, récemment arrivé à Lagleygeolle et gérant de la pizzeria Ho Bruno! avenue du Quercy à Meyssac, qui a accepté au pied levé de remplacer Marie-Laure Rigot, notre cantinière, absente pour maladie.

Je remercie également l'ensemble de nos agents : Marie-Laure Rigot, Fabrice Delrieux, agent d'entretien actuellement en remplacement, Tristan Balthazard, et Audrey Gonzalez notre secrétaire.

Et un grand merci à nos associations qui ont su recréer de l'activité sur la commune et notamment l'association Lagleygeolle en vie — dont la dernière animation autour du Beaujolais nouveau a été un véritable succès — et à l'association du 3e âge « Lou Ainas » qui permet à nos aînés de se retrouver pour partager des moments conviviaux.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour 2023.

Le maire
Laurent BRESSY

Etat civil

ANNÉE 2022

Charlotte Acevedo de Vincent Acevedo et Mylène Chanel, le 23 novembre (Laubas-Haut),

Aïden, Raphaël Goodman Marchal de Anaël Marchal et Larissa Goodman, le 11 octobre (Chemin des Boules)

PACS : Océane Boudet et Thibault Castex, le 15 novembre (Le Peuch)

Au printemps dernier, est née au domicile de ses parents au lieu-dit le Peuch, la petite Alba, fille de Thibault Castex et d'Océane Boudet. Une occasion de rappeler que les dernières naissances sur la commune datent de 1974 et 1968, des petites filles également !
A l'occasion de leur PACS, Laurent Bressy a remis aux parents d'Alba le nouveau livret de famille.

Urbanisme

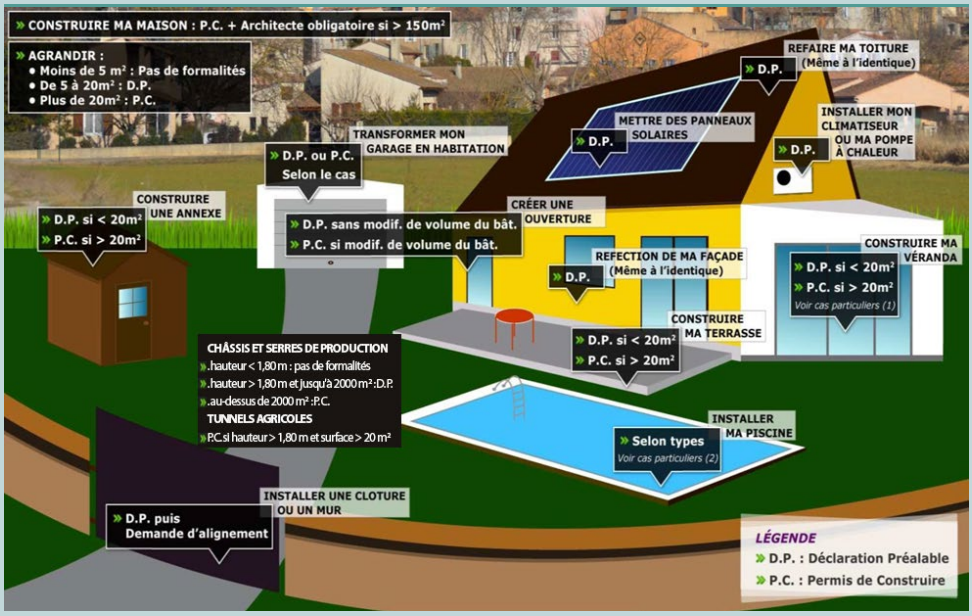

Déclaration préalable de travaux

VALEILLE Christophe : Installation d'une centrale solaire photovoltaïque (Le Theil)

Permis de construire accordé

COGNAC Bernard : Construction d'une maison d'habitation (Chadebec)

Recensement

Cette année, Lagleygeolle réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

COMMENT CELA VA-T-IL SE PASSER ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 24 janvier 2023 ?

Contactez la mairie au **05.55.25.41.89**

POURQUOI ETES-VOUS RECENSES ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, diplômes, profession, moyens de transport utilisés, logements...

De ces chiffres découlera la participation de l'État au budget des communes. Ils servent aussi à prévoir les équipements collectifs nécessaires, ou à déterminer les réseaux de transports à développer. C'est un support précieux pour permettre aux communes de lancer des projets en fonction des besoins de leurs habitants.

Le recensement aura lieu sur notre commune du **19 janvier au 18 février 2023**. C'est **Florence SOULETIE** qui sera notre agent recenseur, merci de lui réserver le meilleur accueil.

Pour toute information complémentaire concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr.**

HOMMAGE À UN SOLDAT "MORT POUR LA FRANCE"

C'est le 5 novembre 2022, aux côtés des élus et des membres du Souvenir Français, que la population a participé avec recueillement à l'hommage rendu à un enfant de la commune « Mort pour la France ». Jean-Baptiste Fernandez, né le 30 mai 1882 à Lagleygeolle (au lieu-dit Viallard), a trouvé la mort dans un terrible accident de train près de Saint Michel de Maurienne (Savoie), en décembre 1917. Sur les 1000 soldats présents à bord, 400 ont péri dans l'accident.

Organisée conjointement par la municipalité de Lagleygeolle et par Emmanuel Roussel, président du comité du Souvenir Français de Meyssac, c'est en présence du général Jean-Régis Vechambre (2s), que la cérémonie a eu lieu par un bel après-midi d'automne.

Bertrand Fernandez, neveu du soldat, a décrit dans son discours le parcours de son oncle et le terrible accident. (Voir ci-contre "Un peu d'histoire..."). Ce fut ensuite au tour de Mme Jacqueline Daurat, déléguée générale du Souvenir Français de la Corrèze, de prendre la parole.

En présence des pompiers de Meyssac, de la gendarmerie de Beaulieu, des porte-drapeaux et d'une partie de la population, une plaque et une gerbe ont été déposées au pied du monument. Un vin d'honneur fut offert à l'issue de la cérémonie.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

En présence de la population, les messages de M. Lecornu, ministre des Armées et de Mme Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire ont été lus par le Maire, Laurent Bressy, et Juliette, une collégienne de la commune.

Au pied du Monument aux Morts, où se tenait le drapeau porté ce jour-là par Jean Chesnay, une gerbe a été déposée et deux jeunes de la commune, Audrey et Alexandre, ont déposé des bougies « Flamme de l'espoir ».

Un peu d'histoire touchant la Famille Fernandez

Jean Fernandez, né le 9/11/1844 à Meyssac (Laumet) et Louise Verdier, née le 3/8/1845 à Turenne, habitaient déjà au Viallard en 1876. Jean Fernandez était le fils d'Antoinette Fernandez, née à Branceilles en 1818, et décédée le 8 mars 1883 à Lagleygeolle, et de père inconnu. Ses ancêtres étaient originaires de Villagómez la Nueva, Valladolid, Espagne. Jean Fernandez et Louise Verdier se sont mariés le 8/5/1870 à Cavagnac.

Ils sont venus habiter à Meyssac, au Mazet, et ils ont eu un fils, **Noël**, né le 23/12/1873, décédé à Bétaille le 9/9/1947.

Ils se sont ensuite installés à Lagleygeolle, au Viallard, où ils ont donné naissance à :
- **Marie**, le 20/6/1876
- **Etienne**, le 5/9/1880
- **Jean-Baptiste**, le 30/5/1882
- **Michel**, le 6/5/1884, décédé le 14/5/1884
- **Marcelin**, le 16/1/1886

Il est possible qu'ils aient habité à Lagleygeolle jusqu'en 1901, car on les retrouve à Cavagnac lors des recensements de 1901, mais pas en 1896. Ils y habitent au village de la Mariague (Comberedonde) avec leur fils Jean-Baptiste, âgé de 24 ans (14 sur le manuscrit) et une bergère de 11 ans, Marie Lajeunie. Ils y figurent encore dans les recensements de 1906 et 1911, avec Etienne et Marcelin, mais sans Jean-Baptiste. Ils habitaient encore dans le bourg de Meyssac en 1931.

Etienne Fernandez est parti pour Paris où il s'est marié le 8/2/1906 dans le 9ème avec Marie Viala, puis le 21/9/1918 dans le 15ème avec Alice Spiellaert.

Jean-Baptiste Fernandez est décédé comme on sait dans la nuit du 12 au 13 décembre 1917. Il avait quitté Cavagnac pour aller se marier le 16/12/1905 à Récy (Marne) avec Jeanne Roger.

Marcelin Fernandez est parti à Meyssac où il a épousé le 14/11/1910 Marie Bouyssou, née en 1885 ou 1887 à Meyssac. Il s'installe chez ses beaux-parents où il est recensé en 1911. Il a avec elle trois garçons nés à Meyssac, Noël le 24/09/1914, décédé à Toulouse le 10/12/1989, Raoul le 26/8/1915, décédé à Meyssac le 14/11/2006 et Roger le 12/6/1920, décédé à Meyssac le 22/7/2000. En 1921 et 1926, Marcelin est facteur à Meyssac et habite « quartier sud ». Marie Bouyssou décède entre 1921 et 1926.

Veuf, Marcelin épouse le 23/7/1926 Marie-Thérèse Chastant, née le 10/7/1901 à Noailhac. Ils ont ensemble un fils, **Paul Ludovic**, né le 18/7/1929 à Meyssac, mais curieusement absent du recensement de 1931. On le retrouve néanmoins en 1936, avec son père Marcelin toujours facteur, sa mère Marie-Thérèse et un nouveau petit frère **Guy**, né en 1934. Marie-Thérèse décède à Meyssac le 21/12/1963, et Marcelin le 14/2/1971 à Meyssac également.

Paul Fernandez décédera le 15/2/1999 à Brive-la-Gaillarde. Son épouse Jacqueline, née à Montpellier le 29/11/1925, sera longtemps sacristine à Meyssac, et décèdera le 17/4/2018 à Beaulieu-sur-Dordogne.

Guy Fernandez fera carrière comme médecin militaire, avec le grade de capitaine. Habitant principalement à Toulon depuis sa retraite, il reviendra en Corrèze, achetant une belle maison à Lagleygeolle, dans le village de Crumière, où il séjournera régulièrement jusqu'il y a peu, rendant alors de fidèles visites au Peuch à ses voisins Jean et Léopold Brunie.

Avec mes excuses si d'éventuelles erreurs s'étaient glissées dans le résultat de mes recherches.

Gérard Bavant

MAIRIE DE LAGLEYGEOLLE

17 ROUTE DES QUEYRADES
19500 LAGLEYGEOLLE
05 55 25 41 89

www.lagleygeolle.fr
mairie.lagl@orange.fr

HORAIRES
Lundi : de 14h à 18h30
Jeudi : de 14h à 18h30
Vendredi : de 14h à 17h30

RAPPEL : La bibliothèque est ouverte aux jours et heures d'ouverture de la mairie.
Le prêt des livres est gratuit.

Inauguration de l'école Claude Duneton

Le vendredi 2 septembre dernier, quelque quatre-vingts personnes se sont rassemblées devant l'école, afin de rendre hommage à un enfant de la commune en donnant le nom de Claude Duneton à notre petite école élémentaire.

En présence de M. le sous-préfet, Philippe Laycuras, M. le sénateur, Claude Nougein, Mme la députée, Frédérique Meunier, son suppléant, Jean-Michel Monteil, M. le président du conseil départemental, Pascal Coste, M. le président de la communauté de communes, Alain Simonet, Mme la maire de Noailhac, Caroline du Mas de Paysac, M. Rémi Ceyrac, représentant le sénateur Daniel Chasseing, Mme l'inspectrice de la circonscription Brive rural, Florence Liraud, M. l'inspecteur académique DASEN, Dominique Malroux et autour du conseil municipal, étaient réunis la directrice de l'école Hélène Laurensou, les enseignants, le personnel de l'école et quelques parents d'élèves avec leurs enfants.

Pour rendre hommage à Claude Duneton, étaient également présents ses amis, sa famille ainsi qu'une grande partie des habitants de la commune.

Dans son discours, le maire a rappelé que *« cet établissement reconstruit en 1960 a accueilli de nombreux enfants de notre commune et des communes voisines, notamment Noailhac dans le cadre de notre RPI.*

Maison du savoir, de l'enfance, de la laïcité, de l'égalité, de la mixité, de l'éducation, une école est le plus beau des éléments d'un village et sûrement le symbole de sa vitalité. Quelle fierté pour le maire que je suis d'avoir participé, avec mon conseil municipal, à sa rénovation. Je remercie tous mes prédécesseurs qui ont également permis que notre petit établissement traverse les décennies malgré les difficultés économiques et démographiques.

Merci également aux pouvoirs publics, aux différentes collectivités territoriales, qui ont économiquement participé aux restaurations nécessaires. Et enfin, merci au rectorat pour son soutien dans le maintien de nos classes.

Notre petite commune a eu la chance de voir naître un amoureux de la langue française. En effet c'est ici en 1935, un dimanche de Pâques, que Claude Duneton a vu le jour. Une enfance qu'il a souvent décrite comme difficile dans un milieu paysan rude.

Amoureux de notre patois occitan, du français puis de l'anglais, il sera d'abord instituteur, puis professeur, homme de théâtre, chroniqueur, comédien, acteur et bien sûr écrivain.

De nombreux ouvrages ont marqué sa carrière. Parmi eux « Le Monument », œuvre puissante et émouvante retraçant le destin des jeunes hommes du village morts pendant la Grande Guerre, touche particulièrement l'histoire et l'âme de notre commune. Son nom écrit sur le mur de notre école est donc une évidence et un honneur.

Qui plus que lui pourrait aussi bien symboliser l'école républicaine ? Défenseur de la langue française, fin connaisseur du métier d'enseignant, Claude Duneton était un travailleur acharné dans la recherche et l'écriture de ses ouvrages.

C'est donc 10 ans après sa disparition, que nous allons dévoiler cette plaque aux côtés d'un de ses enfants, Olivier, que je remercie pour sa présence.

Au-delà de sa carrière et de sa notoriété, c'est aussi l'homme d'érudition, l'amoureux de la nature, l'enfant du pays qui parlait et aimait le patois, auquel nous souhaitons rendre hommage.

C'est donc ici, à deux pas de sa dernière demeure, tout près du monument où nos jeunes soldats étaient devenus ses confidents, que je souhaiterais exprimer un souhait que j'ai pu lire dans un des nombreux hommages parus après sa disparition : « Que quelqu'un sache encore me regretter d'une parole fraternelle : lou pauré téchou ».

Aujourd'hui nous regrettons tellement ce « Pauvre petit » que nous donnons le nom de Claude Duneton à notre école. »

A l'issue de ce discours, monsieur l'Inspecteur d'académie et monsieur le Sous-Préfet ont chacun leur tour pris la parole pour souligner l'hommage rendu à cet enfant du pays et féliciter la commune pour cette belle initiative.

Enfin, c'est avec émotion que Laurent Bressy et Olivier Duneton, ont dévoilé la plaque réalisée pour l'occasion. Pour conclure cette cérémonie, Olivier Duneton a remercié au nom de sa famille l'hommage fait à son père et précisé que ce dernier aurait été honoré et fier de cette reconnaissance.

A la suite de cette belle cérémonie, un vin d'honneur offert par la commune a été servi dans la cour de l'école.

La plaque a été réalisée par ARTMETAL19, artisan à Noailhac, que nous remercions pour son écoute et son savoir-faire.

Claude Duneton : “lou pauré téchou !”

(le pauvre petit)

Claude Duneton est né le 21 avril 1935 à Lagleygeolle.

Fils de paysans, Claude Duneton vit une enfance rude sous l’Occupation. Il quitte l’école par manque d’argent et devient apprenti ajusteur à Brive. Il est à nouveau scolarisé en classe de cinquième à l’âge de 16 ans et, sautant des classes, il entame une scolarité brillante. Il terminera major de sa promotion de l’école normale de Tulle et intégrera même le prestigieux lycée Henri-IV à Paris.
De culture occitane, il devient cependant enseignant d’anglais durant une quinzaine d’années, puis abandonne la carrière.
Il se fait alors connaître par ses livres sur l’institution scolaire et sur la difficulté à faire aimer les lettres en raison du conformisme de l’enseignement de la langue française et des préjugés de classe, comme il le développe dès 1976 dans son ouvrage *Je suis comme une truie qui doute*, puis dans *Anti-manuel de français à l’usage des classes du second degré* en 1978, et dans *À hurler le soir au fond des collèges : l’enseignement de la langue française*, en 1984. Il est également préfacier de l’ouvrage collectif *Chère école de notre enfance* (2010).

Claude Duneton, 1948 © Archives familiales

Claude Duneton, au Lissard en1968 © Galan

Au Lissard en 1968 © Edmond Thauront

Fort du succès de son ouvrage *Parler croquant*, le magazine *Elle* lui propose de tenir une rubrique de langage, au milieu des années 1970. Il y travaille durant presque quatre ans. À la suite de ces chroniques, il s’attelle à la rédaction de *La Puce à l’oreille - anthologie des expressions populaires avec leur origine*, publié en 1978, un de ses livres les plus populaires — dont deux nouvelles éditions revues et augmentées sont publiées, en 1984 et en 2001. Depuis cet ouvrage, il a écrit de nombreux autres livres autour des expressions et du langage populaire, et est surtout connu comme un dénicheur d’expressions dont il cherche à retrouver les significations originelles et leurs dérivés ou, comme il les nomme lui-même, leurs « remotivations ».

À partir de 1981, aux côtés de Nicole Vimard, il devient directeur de collection de la nouvelle collection « Points Virgule » des éditions du Seuil. Il fait également publier chez Seuil, en 1983, de façon posthume, l'œuvre d'Alain Cahen, dont il a retrouvé les manuscrits, et est l'auteur de leurs préface ou postface.

La Chienne de ma vie, publié initialement en 1991, est un récit de son enfance corrézienne, durant l'Occupation. Ce récit sera adapté pour la scène par le comédien Aladin Reibel, qui en donnera la création à Lagleygeolle le 1er mars 2019.

Depuis le milieu des années 1990, il est chroniqueur au *Figaro Littéraire*, dans la rubrique « *Au plaisir des mots* » ; en 2004 sont publiées ses meilleures chroniques, dans l'ouvrage au même titre *Au plaisir des mots*. Il écrit également pour *L'Humanité*.

Après *La Puce à l'oreille* en 1978, il écrit, entre autres, *Le Bouquet des expressions imagées* en 1990 — sur lequel il travailla 11 ans et qui sera récompensé par le Prix Roland de Jouvenel 1991, décerné par l'Académie Française — *Le Guide du français familier* en 1998, *La Mort du français* l'année suivante, *Les terminaisons dangereuses* en 2007, et son dernier ouvrage *Petit dictionnaire du français familier,* paru l'année de sa mort, en 2012.

Il s'intéresse également à la chanson française, et préface dans les années 1980 et 1990 un ouvrage de Renaud et deux de Gilles Vigneault. En 1998, son *Histoire de la chanson française* est publiée chez Seuil en deux volumes *Des origines à 1780* et *De 1780 à 1860*, « monumental ouvrage » de 2 200 pages, qui lui prit 15 ans de travail.

Il écrit plusieurs romans, dont *Le Diable sans porte* en 1981, *L'Ouilla* en 1987, *Rires d'homme entre deux pluies* qui obtient en 1990 le Prix des libraires, ou *Marguerite devant les pourceaux* sélectionné pour le Prix Goncourt 1991.

Il fait aussi œuvre d'historien dans plusieurs ouvrages : *Petit Louis, dit XIV, l'enfance du roi-soleil* en 1985, et dans *Le Monument*, publié en 2004, qui narre la vie et la mort des soldats inscrits sur le monument aux morts de Lagleygeolle. L'ouvrage est sélectionné pour le Prix Renaudot, et récompensé du Prix Maurice-Genevoix la même année. À la même époque, il redécouvre un recueil de poèmes, témoignage de la guerre 1914-1918 publié à compte d'auteur en 1917, *Les coqs et les vautours* d'Albert-Paul Granier, et le fait rééditer en 2008. En 2007 est publié son roman historique, *La Dame de l'argonaute*, autour de la naturaliste française Jeanne Villepreux-Power (1794-1871).

Claude Duneton est également comédien. Il joue dans quelques téléfilms, et dans une quinzaine de longs-métrages, dont deux sous la direction de Krzysztof Kieślowski.

Affiche illustrée par Louise Duneton

Il est aussi acteur de théâtre, et interprète, entre autres, la pièce *Probablement les Bahamas* du dramaturge britannique Martin Crimp, dans une mise en scène de Louis-Do de Lencquesaing, pièce radiophonique jouée au Théâtre Ouvert pour Radio France, en 2006. Il traduit depuis l'anglais la pièce de théâtre du XVIIe siècle, *La Duchesse de Malfi* de John Webster, en 1991, et adapte depuis l'ancien français l'ouvrage du XIIe siècle *Le Chevalier à la charrette* de Chrétien de Troyes, en 1985. Au début des années 1990, il présente sur France 3 l'émission *Aléas : le magazine de l'imprévisible*.

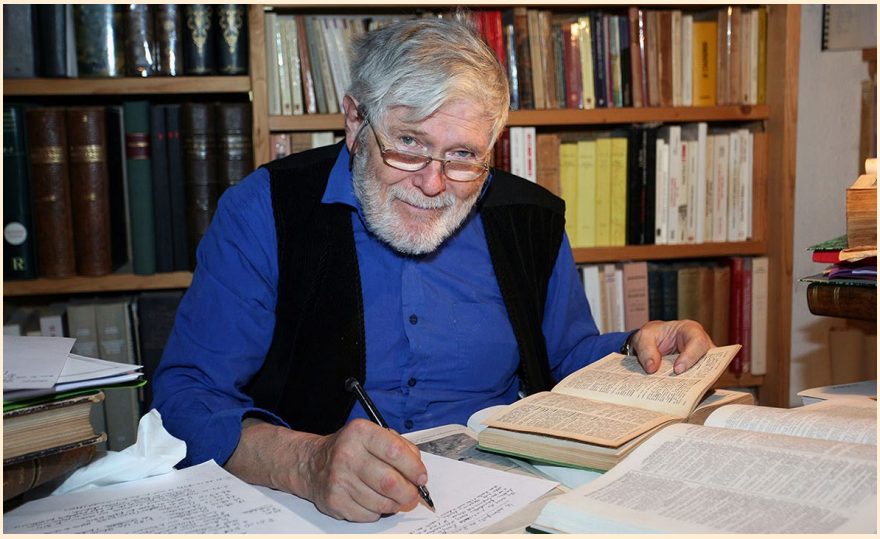

Claude Duneton à Antignac, Noël 2009 © Jean Tigé

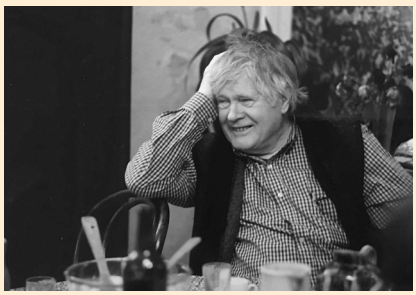

Claude Duneton en 2004 © David Cueco

Il est père de quatre enfants, et a partagé sa vie entre son village d'enfance à Lagleygeolle, et Paris. Il est le grand-père de Louis Duneton, lui-même comédien.

Pour l'ensemble de son œuvre, il reçoit en 2006 le Prix d'Académie.

Claude Duneton est décédé à Lille le 21 mars 2012, et est inhumé dans le cimetière de Lagleygeolle.

Le mai communal

du 9 octobre 2022 tout en images

La longue période COVID avait empêché les rassemblements festifs, mais l'équipe communale sortie des urnes en 2020 a tenu à fêter son élection par la traditionnelle plantation du « Mai communal ». C'est donc sous un soleil magnifique qu'en compagnie d'une grande partie des habitants de la commune qui avaient répondu à leur invitation, le Maire et l'ensemble de son conseil municipal ont planté un pommier « Juliet » dans la pente de l'Impasse du Souvenir.

Dans son discours d'accueil, le maire Laurent Bressy a pu souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants de la commune. Chacun des conseillers municipaux est venu ensuite à tour de rôle jeter une pelletée de terre avant que tous les habitants présents soient invités à partager un vin d'honneur et un repas, offerts par les élus.

L'ambiance conviviale et chaleureuse de cette démarche a été appréciée de tous.

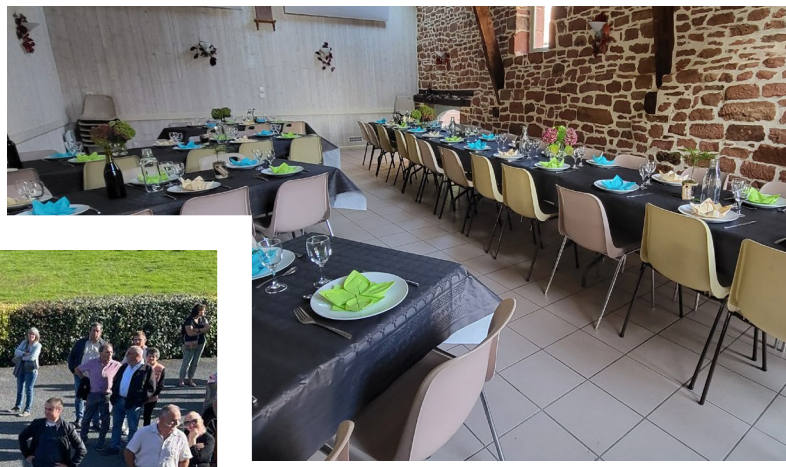

Près de 110 convives ont participé au déjeuner dans une ambiance festive.

Les travaux

de voirie et bâtiments communaux

A L'ECOLE

Après la pose des nouvelles fenêtres de l'école, côté cour, il était nécessaire de faire l'isolation intérieure. Pendant les vacances scolaires, la pose de glissières, de laine de verre et de placoplâtre a été réalisée, suivie par les travaux de peinture.

Les deux salles de classe sont désormais rénovées en partie.

LE LOGEMENT DE L'ECOLE

Après la réfection de la salle de bains du logement par l'entreprise Roche, celui-ci a été reloué.

C'est une famille corrézienne qui vient d'emménager et leurs deux enfants ont intégré l'école de Lagleygeolle début novembre. Nous leur souhaitons la bienvenue.

AU VILLAGE DU BOUIX

La réfection du chemin du Bouix a été réalisée au mois d'octobre par l'entreprise Eurovia, assurant enfin une desserte convenable pour les habitants du hameau. Le coût de l'opération est d'environ 43 000,00 euros HT pour une subvention attendue de près de 30 000,00 euros (DETR et Conseil départemental).

Fin août, les élus ont été obligés d'abattre un arbre mort, proche du logement de l'école. En effet, le tronc, envahi par du lierre et creux, constituait un danger.

Petits investissements

A LA CANTINE

Depuis la rentrée, une nouvelle organisation a été mise en place pour les repas. Afin d'éviter les allers-retours en cuisine, deux conteneurs alimentaires isothermes (chaud et froid) ont été achetés ainsi que différents ustensiles de cuisine (2 autocuiseurs Clipso et 1 robot multifonctions). D'un coût total de 2840,50 €, ces achats sont subventionnés à hauteur de 2 094,83 € (plan « France relance » /ASP).

UN DEFIBRILLATEUR

Un nouveau défibrillateur a été installé à la mairie au même emplacement que l'ancien, sous l'escalier. Après utilisation, pensez à le signaler à la mairie pour permettre sa remise en service. Nous espérons toutefois qu'il sera utilisé le moins possible.

Quelques achats pour l'amélioration de l'information et l'accueil des personnes :

- une vitrine d'affichage pour l'école (sur le grillage)
- une vitrine d'affichage à la mairie (à côté de l'ancienne vitrine)
- un cendrier sur le mur de la salle polyvalente

2022

Résumé des délibérations

Voici un résumé des délibérations soumises au conseil municipal au cours du deuxième semestre 2022. L'intégralité des comptes-rendus est à retrouver sur le site internet de la commune : Rubrique Ma commune – Comptes rendus du Conseil Municipal.

URBANISME

- La demande d'aliénation du chemin du Bouix a été refusée.
- Par ailleurs, après la vente par les époux Clauzel de leurs parcelles situées route des Crêtes, un bornage avait été effectué afin d'agrandir le chemin d'accès aux maisons d'habitation. Afin de régulariser la situation, la commune décide d'acquérir ces parcelles qui longent le chemin et la route, sachant que seuls les frais de notaire seront à sa charge. La municipalité remercie les époux Clauzel de ce « don ».

ECOLE

La convention de transport avec Quercy cars Corrèze a été renouvelée au même tarif que l'année précédente. A savoir, 97 € TTC l'aller-retour pour la piscine et 97 € TTC l'aller-retour pour le gymnase. *Vote pour à l'unanimité.*

RESSOURCES HUMAINES

- Le conseil a délibéré afin de recruter un agent contractuel (adjoint technique) à raison de 14 heures par semaine pour faire suite à la demande d'un agent de mise en disponibilité pour convenance personnelle sur une durée de deux ans. *Vote pour à l'unanimité.*
- L'adhésion au service de médecine préventive a été renouvelée pour que les agents puissent bénéficier de visites médicales du travail. *Vote pour à l'unanimité.*
- Le régime indemnitaire a été mis à jour pour que les agents stagiaires et titulaires en bénéficient. *Vote pour à l'unanimité.*
- Pour le recensement qui aura lieu début 2023, il a été décidé que l'agent recenseur sera recruté à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 15 heures sur une période équivalente à 6 semaines. *Vote pour à l'unanimité.*

BUDGET

- Une décision modificative a été approuvée. Celle-ci concerne les travaux de l'école. Les fournitures ayant été mandatées en fonctionnement, il convient de les comptabiliser en investissement. *Vote pour à l'unanimité.*
- D'autres décisions modificatives ont été votées par le conseil car les crédits budgétés étaient insuffisants :
  - le FPIC (Fond de péréquation des ressources intercommunales et communales)
  - le reversement de la taxe d'aménagement à la communauté de communes : le taux applicable du reversement est de 10 %.

Votes pour à l'unanimité.

UN NOUVEL AGENT POUR NOTRE COMMUNE

À la suite du départ de Sébastien Monassier, qui a souhaité changer de voie professionnelle, la mairie a recruté un nouvel agent technique polyvalent.

Tristan Balthazard a pris ses fonctions le 1er octobre dernier. Habitant de la commune voisine de Dampniat, il travaillait précédemment sur un poste identique sur la mairie de Prudhomat dans le Lot. Afin de se rapprocher de son lieu de résidence, il a saisi l'opportunité de cette vacance de poste.

Âgé de 31 ans, Compagnon du Devoir, avec un CAP de serrurier-métallier, il a travaillé dans diverses entreprises avant d'entrer à la mairie de Prudhomat où il était, depuis six ans, sur un poste d'adjoint technique territorial.

Tristan prendra en charge, comme Sébastien, l'entretien de la voirie, des bâtiments et terrains communaux.

Comme son prédécesseur, il travaillera deux jours sur notre commune, les jeudis et vendredis, et 3 jours sur celle de La Chapelle-aux-Brocs, les lundis, mardis et mercredis.

À l'école

Une rentrée sous le signe des nouveaux

Nous avons accueilli cette année 5 CE1, 1 CE2 et 1 CM1 à la rentrée puis 1 CE1 et 1 CM2 après les vacances de Toussaint.
Nous sommes donc 18 élèves maintenant. Maîtresse Estelle est aussi arrivée pour décharger maîtresse Hélène le vendredi et certains lundis. Marius, Noémie, Lily, Margot et Louise ont déjà fêté leur anniversaire.
Notre première activité cette année a été la visite du musée de Néandertal à l'école.
Les animatrices nous ont apporté des reconstitutions de crânes

et d'outils d'hommes préhistoriques. Nous avons également pu dessiner avec les doigts au charbon et différents ocres.
Nous avons passé un très bon après-midi et appris beaucoup de choses, il paraît qu'on a tous un peu de Néandertal en nous .... Pour Noël, nous irons au cinéma mais il va falloir être sage.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Maîtresse Hélène
et les enfants de l'école Claude Duneton de Lagleygeolle.

Un grand Merci !

En l'absence de Marie-Laure en arrêt maladie, la municipalité a demandé à Thibault Castex, cuisinier de profession et habitant le Peuch, s'il était d'accord pour préparer les repas de la cantine.

C'est avec plaisir et enthousiasme qu'il a relevé le défi au pied levé. Les élèves, quant à eux, ont été curieux de faire la connaissance de ce nouveau cuisinier et ont apprécié les repas confectionnés.

A tour de rôle, les élues ont assuré le service, le ménage et la garderie à l'école.

Le Noël des enfants

Le samedi 10 décembre le Père Noël a posé son traîneau à Lagleygeolle pour distribuer les cadeaux aux enfants de la commune qui avaient, comme l'année dernière, fait leur choix à la Maison de la Presse de Meyssac grâce aux bons offerts par la Municipalité.

Petits et grands ont ensuite partagé un sympathique moment de convivialité autour d'un goûter pour les plus jeunes et d'un vin chaud pour les adultes.

Les associations

« Lagleygeolle en Vie »

L'association poursuit son renouveau, avec sa nouvelle équipe dynamique. Le 14 août, le vide-grenier a pu être organisé malgré une météo catastrophique. Les exposants étaient peu nombreux, mais le repas du midi a été très réussi, grâce à un élan de participation remarqué d'un grand nombre d'habitants du village. Que tous en soient ici remerciés.
L'activité « Gymnastique » a été relancée au début du mois de septembre, avec un groupe de 11 participantes. Les amateurs seront toujours les bienvenus, quel que soit le moment de l'année. Les cours ont lieu dans la salle polyvalente chaque lundi de 19 h à 19 h 45 hors vacances scolaires, et sont conduits par Sandrine, animatrice de loisirs sportifs.
L'association a immédiatement mis sur pied le 19 novembre dernier une soirée dansante sur le thème du « Beaujolais nouveau ». Planches de charcuteries et de fromages variés, café et thé gourmands, et bien sûr dégustation de vins de diverses origines (avec modération, bien entendu...). L'ambiance était à la folie, avec l'animation musicale d'enfer de Jérémy et son orchestre !

La prochaine manifestation sera la reprise du Gala d'accordéon le 1er avril 2023, à moins qu'une nouvelle idée ne surgisse d'ici là... L'équipe ne manque pas d'imagination, et les nouveaux membres seront les bienvenu-e-s !

N'hésitez pas à prendre contact avec l'association, via l'une ou l'un de ses membres, ou auprès du secrétariat de mairie.

« Club Lou Ainas »

Au cours de l'année 2022, le club « Lou Ainas » de Lagleygeolle a organisé diverses activités et sorties :
Le 15 octobre, le loto a rassemblé près de 70 personnes ;
Le 16 novembre, un concours de belote avec 64 participants s'est déroulé dans une ambiance conviviale ;
En juillet une Marche au Moulin de Sabeau (Beynat) a permis à 25 personnes de passer une agréable journée ;
En septembre, un repas au Relais du Quercy à Meyssac a réuni 53 personnes autour d'une bonne table (voir photo).

Notre assemblée générale a eu lieu le samedi 10 décembre à 11 h au Relais d'auvergne à Lanteuil, suivie d'un repas. Ce jour-là la présidente a communiqué la liste des activités pour 2023, que vous retrouverez dans la rubrique « agenda » de ce bulletin. Le Club continuera de se réunir les mercredis après-midi à Lagleygeolle, une à deux fois par mois. Certaines de ces réunions seront l'occasion de se retrouver autour de la galette (le 4 janvier), de crêpes (le 1er février), mais aussi d'accueillir le Club Les Châtaignes de Lanteuil (le 15 février) et d'aller leur rendre visite (le 12 avril).
La cotisation reste à 17 € pour l'année. Les personnes qui désirent nous rejoindre seront les bienvenues.
Contacter **Marie-Thérèse au 06 84 23 26 49** (inscriptions et renseignements).

Agenda 2023

du 19 au 18 JANVIER FÉVRIER

Recensement de la population

4 samedi FÉVRIER

Repas (mique/civet)
proposé par la Société de Chasse

5 dimanche FÉVRIER

Spectacle Les Bodin's
à Limoges - 17h
proposé par le Club Lou Ainas
(réservation le plus tôt possible auprès de la présidente)

11 samedi MARS

Concours de BELOTE
organisé par le Club Lou Ainas

25 samedi MARS

REPAS (Lieu non déterminé)
organisé par le Club Lou Ainas

1er samedi AVRIL

GALA d'accordéon
proposé par Lagleygeolle en vie

en AVRIL

VOYAGE (lieu non déterminé)
organisé par le Club Lou Ainas

du 10 au 14 AVRIL

Fermeture du secrétariat de la mairie

8 lundi MAI

Commémoration de la Victoire de 1945

29 samedi JUILLET

Marche au Moulin de Sabeau (Beynat)
organisé par le Club Lou Ainas

20 dimanche AOÛT

VIDE GRENIER
proposé par Lagleygeolle en vie

Réunions du CLUB LOU AINAS **les mercredis à 14H** :
4 et 18 JANVIER, 1er et 15 FÉVRIER, 1er et 15 MARS, 5 et 12 AVRIL, 3 MAI, 7 JUIN

Composition et impression : © Opaline.com - Chauffour sur Vell